

Aménagement d'un local commercial pour la modernisation d'un commerce multi-services

Soutenir les entreprises qui valorisent les ressources locales



Maître d'ouvrage (raison sociale) :

Entreprise Individuelle
Patricia ROCHER

Localisation

- Nom du GAL : GAL du Velay
- Commune du projet :
Commune d'Allègre, Communauté
d'Agglomération du Puy-en-Velay

Coût du projet

- Coût global de l'opération :
Coût réalisé de 78 548,42 €

- Montant de la subvention LEADER :
Aide LEADER de 20 000 € en
cofinancement avec la Commune
d'Allègre, la CC des Portes d'Auvergne
et l'Etat (FISAC)

Contact du maître d'ouvrage

Patricia ROCHER
patriciarocher@orange.fr
04.71.00.62.20

Présentation du projet :

Mme Patricia ROCHER exploite un commerce multi-services à Allègre depuis 1990, son mari est salarié de l'entreprise. Cet établissement propose divers services à la population locale : tabac, presse, fleurs, librairie, loto, jouets, papeterie, articles cadeaux, produits pour le jardin,...

En 2017, le couple fait l'acquisition d'un bien immobilier situé le long de la Départementale 13 à l'entrée du bourg d'Allègre. La réfection globale de ce nouvel espace de vente permet d'augmenter l'offre commerciale proposée et d'améliorer la visibilité du point de vente. La superficie du point de vente passe de 120 à 200 m² et un parking attenant en facilite la fréquentation.

Objectif du projet / Lien avec la stratégie :

Réaliser des investissements performants pour améliorer la gamme de prestations proposées et valoriser plus fortement les ressources locales en renforçant notamment le partenariat avec des entreprises locales.

Type d'innovation / exemplarité :

Le projet répond aux attendus du programme puisque les travaux ont été en grande partie réalisés par des artisans locaux et que les auteurs locaux sont régulièrement valorisés par le biais de séances de dédicaces.

Réalisations :

Ce projet a permis une augmentation sensible du chiffre d'affaires de l'entreprise, principalement du fait d'une meilleure implantation commerciale. Cette délocalisation a permis d'assurer la pérennité du commerce et de faciliter une éventuelle future reprise par un couple.

Résultats / Valeur ajoutée du projet :

Cette opération permet de renforcer la valorisation des ressources locales par cette entreprise dynamique, par le biais d'une meilleure productivité et confort de travail. Il s'agit bien de faciliter la mise à disposition d'une ressource locale à la population locale et à la clientèle extérieure.

Facteurs clés de l'innovation/exemplarité

- **Freins** : Nécessité d'un accompagnement technique (CCI/CMA) pour encourager au dépôt d'un dossier par l'entreprise.
- **Atouts** : Adéquation de LEADER avec le dispositif de cofinancement local, bonne circulation de l'information entre les partenaires par le biais d'un comité de suivi.

Transférabilité

- **Recommandations** : Importance de la culture commune établie au sein du GAL sur la politique d'aides aux entreprises. Nécessité de poursuivre la pédagogie en direction des nouveaux partenaires.
- **Limites** : Connaissance incomplète de la manière dont le projet répond aux critères de sélection, expliqué par la lourdeur du programme (mise en place, délai).